

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-FÉLICIEN
Le 13 janvier 2025

À Monsieur le Maire LUC GIBBONS
À Madame et Messieurs les Conseillers

DANY BOUCHARD
BERNARD BOIVIN
MICHEL GAGNON

JOSÉE LEMAY
JEAN-PHILIPPE BOUTIN
ALEXANDRE L. PARADIS

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le maire Luc Gibbons me donne instruction de convoquer une SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE LUNDI 13 JANVIER 2025 À 17 H 30 en la salle des délibérations du conseil, au 1209, boulevard du Sacré-Cœur, à Saint-Félicien.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

3. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 6 508 000 \$ qui sera réalisé le 24 janvier 2025

4. Période de questions

5. Levée de la réunion

M^e Louise Ménard, avocate
Greffière